



CONSEIL MUNICIPAL DU

13 mai 2019

Ont assisté à la séance : Madame JACQUEMOT, Maire, Messieurs REMOND, MARAND, Maires Adjointes – Messieurs CUYPERS, BEAULIER, JACQUEMIN, LEGENDRE, ROUSSEAU, GORRET Conseillers.

Absents excusés : Mme RENAUDIN pouvoir à Mme JACQUEMOT ; M. HUREAU pouvoir à M. BEAULIER ; M. GERMAIN pouvoir à M. ROUSSEAU ; M. LARGILLIER pouvoir à M. REMOND. Mme JOLIVET pouvoir à M. JACQUEMIN ; M. SZPUNAR pouvoir à M. MARAND.

Secrétaire de Séance : M. Bertrand REMOND

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 8 AVRIL 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 8 avril 2019.

Mme le Maire demande un rajout à l'ordre du jour : SDESM adhésion des communes de Bois le Roi et Bourron Marlotte.

Parc Photovoltaïque

En janvier dernier, la commission CDPENAF (Commission Départementale pour la Préservation des Espèces Naturels, Agricoles et Forestières) a rendu un avis défavorable portant sur la déclaration de projet d'un parc photovoltaïque au motif de l'absence de démonstration d'un niveau de pollution des sols.

Des éléments tangibles ayant, depuis, été apportés par la société TOTAL SOLAR, la CDPENAF a, en date du 18 avril, émis un avis favorable.

La prochaine étape sera donc l'enquête publique en mutualisant la mise en compatibilité du PLU et la demande de permis de construire.

Décision modificative N°1 reversement trop perçu

La subvention de 1500 euros versée par l'état pour la journée du sport n'ayant pas été utilisée complètement, la commune reversera la somme de 120.62 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à prélever 1000 euros au compte 615221 et à ajouter 1000 euros au compte 673.

Reconduction des tarifs cantine et APS pour la rentrée 2019

Les tarifs des services cantine et garderie sont fixés et calculés en fonction du quotient familial sur présentation de l'avis d'imposition, en cas de refus les tarifs maximums sont appliqués.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs en vigueur.

Demande de la DSIL 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à faire la demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour l'achat de 4 postes informatiques pour les classes primaires.

SYAGE :

Le conseil municipal (14 pour 1 contre Valéry LEGENDRE)

- donne un avis favorable sur la délibération du SYAGE du 10 avril 2019 visant principalement à étendre, à compter du 1^{er} janvier 2020 l'exercice de la compétence GEMAPI sur l'ensemble du Bassin versant de l'Yerres en procédant, conjointement à deux procédures, une modification statutaire et une procédure d'extension de périmètre
- approuve le projet de statuts du SYAGE.

SDESM :

Le conseil municipal, (14 pour, 1 contre Valéry LEGENDRE) émet un avis favorable pour l'adhésion des communes de Bois le Roi et de Bourron Marlotte au SDESM

Elections :

Mme le Maire fera une demande auprès des services préfectoraux afin de rétablir deux bureaux de vote sur la commune pour les élections à compter du 1^{er} janvier 2020.

Informations

DETR 2019 : Le dossier déposé pour la création d'un passage couvert à la salle polyvalente n'a pas été retenu

FER 2019 : Le dossier pour l'entretien des locaux scolaires d'Aubepierre a été déclaré complet et sera soumis au prochain comité de pilotage du conseil départemental

Voirie : maintien des panneaux entrée de village et de hameau en EB10 qui limitent la vitesse à 50 km/heure, certaines zones pourraient si nécessaire repasser à 30 km/heure.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22 H 00.

